
Chronique du livre

Guy Massicotte (sous la dir. de) *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2008, 422p.

Que l'on porte bien attention au titre. Le mot « sciences » est bel et bien au pluriel. Guy Massicotte, que l'on devine heureux retraité et présenté ici à la fois comme ancien professeur et recteur de l'UQAR et ensuite administrateur-chercheur au siège social de l'UQ, a eu la même sagesse que les fondateurs de l'Association canadienne des sciences régionales. Car s'il n'y pas UNE science régionale, il ne peut y avoir davantage UNE science des territoires¹. Le lecteur devine aisément que l'on nage ici dans un monde on ne peut plus multidisciplinaire. C'est dans un tel contexte que fut lancé à l'UQAR, lors du congrès annuel de l'ASRDLF, cet ouvrage collectif auquel ont contribué pas moins de quinze chercheurs dont plusieurs collaborent occasionnellement à *O&T*. Il y a maintenant quelques années, à l'époque où fut lancée l'idée de créer le Centre de recherche en développement territorial (CRDT), lors d'un séminaire de réflexion, j'avais soulevé la question de la pertinence de déplacer notre intérêt envers le développement régional vers le développement territorial. Le lecteur encore dubitatif ne se posera plus cette question suite à la lecture de cet ouvrage qui comprend trois parties : Territoires du Québec; l'analyse territoriale; le développement territorial. Dans son avant-propos, G. Massicotte précise bien que, si le concept de territoire s'est substitué à celui de région, c'est dû au fait que dans le contexte québécois la notion de territoire a permis de sortir de la polarisation entre les régions et les grands centres. À ses yeux, le concept permet d'aller à l'essentiel, soit aux dynamiques géopolitiques, économiques, sociales, culturelles, environnementales etc. à l'œuvre dans un territoire où des acteurs s'en

réclament tout en s'y identifiant. En d'autres mots, le développement régional est celui qui est décrété par l'État central tandis que le développement territorial résulte d'initiatives mises en oeuvre par les acteurs locaux.

Si l'on doit l'idée de ce volume à G. Massicotte, celui-ci ne manque pas de rendre hommage à celui qui fut directeur d'*O&T* durant les dix dernières années et qui tire sa révérence avec le présent numéro. En effet, Marc-Urbain Proulx a été la cheville ouvrière de l'ouvrage et responsable du recrutement des différents auteurs². Responsable d'une introduction intitulée *Territoires de gestion et territoires d'émergence*, MUP présente l'ensemble des contributions en précisant que chacun fournit un matériel original à cette science (au singulier!) des territoires vue comme étant bien sûr, encore jeune mais qui possède une avenir prometteur dans un pays où, depuis toujours, les territoires se font et se défont. En ouvrant le bal, il offre au lecteur, entre autre chose, un rappel des concepts classiques de cette soit-disant science du territoire ou se retrouvent la cité, la région, la communauté et le district pour ensuite situer le tout concrètement à l'intérieur de la réalité québécoise en identifiant quatre types de zones économiques en émergence suivant que leurs activités appartiennent aux secteurs primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire. La cité du multimédia compte parmi les exemples de cette dernière catégorie.

Clermont Dugas, de l'UQAR, débute la première partie avec, comme il nous y a habitués, une solide analyse assortie d'une abondance de données chiffrées tirées du plus récent recensement afin de montrer comment évolue la population québécoise telle que répartie sur ses différents territoires. Interviennent ici des facteurs conjoncturels et structurels. En ce qui regarde ces derniers C.

Dugas retient sept facteurs dont les suivants: la hiérarchie urbaine; la taille démographique des localités, la structure d'âge de la population, la nature de l'économie régionale et locale, les infrastructures de service locales et régionales.

La deuxième partie s'ouvre avec un chapitre dû à Jean-Marc Fontan, de l'UQAM, intitulé *Innovation sociale et territorialité*. D'entrée de jeu, l'auteur soulève une question : quel rôle joue l'innovation sociale dans la construction du rapport au territoire? Son objectif prend donc la forme d'une étude visant à comprendre comment se présente la mise en forme territoriale des sociétés à travers l'innovation sociale. En reprenant la fameux « vivre ensemble » mis de l'avant lors du débat sur les accommodements raisonnables, c'est à travers la lunette de Polanyi que JM Fontan aborde la question. Ainsi, deux grandes dimensions de la pensée de l'économiste hongrois se trouvent mises ici à contribution : une conception institutionnelle de l'être en société d'une part et la conviction d'autre part que les relations entre les individus se développent sous une forme inégalitaire. Mais l'auteur quitte ensuite le terrain de l'innovation sociale pour s'en tenir comme beaucoup d'entre nous, à l'innovation tout simplement. Polanyi fait donc place à Schumpeter. Cette transition conduit à l'interrogation suivante : pourquoi des innovations sont idiosyncrasiques³ alors que d'autres sont le fruit d'une action collective?⁴ Un questionnement qui conduit à un autre plus près des préoccupations propres à cet ouvrage et qui réfère au lien entre l'innovation, la territorialité et la domination. Qu'en est-il exactement du territoire ou le local dans tout ce remue-ménages? JM Fontan nous rassure en affirmant que le local constitue la clé de voûte à la base de la création de nouveautés et de leur diffusion. Et, pour retrouver ce cher Polanyi, il suffit de considérer qu'à partir d'une action collective

localisée (sic) il peut en résulter une action organisée qui pourra, si tout va bien, se traduire par une action d'institutionnalisation d'un projet de développement, CQFD.

De la sociologie, on passe à la géographie avec Serge Gagnon, de l'UQO, qui offre ici un cadre méthodologique de nature géographique afin d'interpréter la territorialisation du développement. Deux sections, la première intitulée *Une lecture «intelligente» des territoires* et la suivante *La territorialisation du développement*, présentent toute l'originalité de cette contribution. Dans cette dernière, l'auteur décrit le parcours d'engendrement d'un territoire ici nommé tout simplement PARCOURS (inutile de chercher, malgré les majuscules, il ne s'agit pas d'un acronyme). Ce PARCOURS se rapporte à une méthodologie émergente développée en géographie structurale par un certain Gaëtan Desmarais. Un tableau aide à comprendre le parcours d'engendrement d'un territoire. S'y retrouvent des ordres structuraux, une strate de spatialisation et une dynamique génératrice, le tout réparti en trois temps. L'auteur ne manque pas de souligner la pertinence d'un traitement interdisciplinaire de toute analyse territorialisée. En effet, comme il le signale, la méthode géographique structurale permet de jeter des passerelles entre l'anthropologie, la géopolitique et la socioéconomie.

L'allusion à la socioéconomie va nous servir justement de passerelle vers la contribution de Benoit Lévesque qui présente des nouveautés sous différentes formes: un nouveau paradigme du développement territorial; la nouvelle sociologie économique; la nouvelle économie sociale; les nouveaux institutionnalistes; les néocorporatistes; la « new economic sociology »... Les lecteurs familiers des écrits (pour la plupart fort intéressants) du professeur émérite de l'UQAM savent qu'il apprécie tout ce qui semble nouveau... D'une

lecture fort agréable, cette contribution permet d'obtenir une synthèse des écrits sur le concept de territoire avec évidemment de liens entre la dynamique territoriale et l'économie sociale ou solidaire. Cette dernière, on le sait, depuis les nombreux écrits parus au milieu des années 1990, se veut une économie plurielle (à multiples facettes), comme si l'économie traditionnelle n'en avait pas suffisamment. B. Lévesque signale que le territoire ne peut être défini que par la proximité géographique d'activités. Le territoire, en effet, ne peut se concevoir sans une proximité organisationnelle, sans interaction entre acteurs sociaux, sans histoire, sans durée, sans apprentissage, sans coopération et sans solidarité. On ne peut être plus en accord. Un tableau synthétise bien la pensée de l'auteur en présentant l'économie sous l'angle des institutions et des acteurs sociaux à travers le prisme de différentes écoles de pensée.

Suivent d'autres intéressantes contributions comme celles du politologue Serge Belley, le géographe Juan Luis Klein et la sociologue Christiane Gagnon. Le premier, professeur à l'ENAP, montre, à partir de notions théoriques empruntées à la théorie de l'État du regretté Gérard Bergeron, que la construction politique des territoires ne peut se comprendre en l'absence de la prise en compte des relations d'interdépendance qui relie une société globale ou locale au régime politique qui la chapeaute. Pour sa part, le professeur de géographie de l'UQAM invite le lecteur à réfléchir sur la place du territoire dans la mise en œuvre des politiques de développement, avec une insistance sur le besoin de se pencher sur la relation entre le territoire et la société. Pour y parvenir l'auteur utilise une métaphore : le territoire est à la société ce que la scène est à la pièce de théâtre. Car selon notre ami, si on change la scène on ne joue plus la même pièce. Effectivement, on imagine mal *Huis clos* sans quatre murs ou

Les belle-sœurs sans au moins une table et des timbres⁵... Quant à la professeure Christiane Gagnon, la Dolores Ibárruri québécoise du développement durable, dont les pénates sont installées de façon durable à l'UQAC, elle vise ici différents objectifs. D'abord, elle souhaite clarifier ce que recouvre l'expression « développement durable » en faisant ressortir la diversité et la richesse des cadres interprétatifs qu'elle recouvre. Le tout est présenté comme le souligne l'auteure, avec une modestie certaine (mieux qu'une certaine modestie) en se référant à TS Khun. Ce qui conduit C. Gagnon à répondre par l'affirmative à la question : le développement durable constitue-t-il un nouveau paradigme? En fait, on serait en présence d'un paradigme en construction. C'est dire que l'on n'a pas fini d'en entendre parler : jusqu'à ce qu'il devienne un paradigme... durable⁶.

Le mot de la fin revient à MU Proulx qui traite de planification territoriale (PT), de planification rationnelle globale (GRB), de planification stratégique (PS), de planification interactive (PI) et, attention... des PPP. Que l'on se rassure, ce dernier sigle n'a rien à voir avec ce qui était très cher aux yeux d'une ancienne ministre des Finances du gouvernement de Jean Charest. Il s'agit ici, certains l'auront deviné (j'en doute) : d'une planification par petits pas (PPP) éclatés. Notre ami a l'imagination fertile. Le tout, et c'est là le grand talent de MUP, est bien situé dans le contexte québécois suivant l'évolution des quelque 30, voire 40 dernières années. L'auteur demeure humble en concluant que sa contribution n'est qu'un jalon dans un long et laborieux exercice qui demeure à faire. L'espace manque pour rendre justice aux cinq autres auteurs dont la contribution s'avère tout aussi intéressante que celles ici privilégiées. ■

¹ L'Association de science régionale de langue française (ASRDLF) se mord les doigts d'avoir privilégié le singulier.

² J'en veux pour preuve l'invitation qu'il m'a faite et que j'ai dû décliner (faute de temps...).

³ Grand dictionnaire terminologique : relatif aux caractéristiques propres à chaque individu, qui le distinguent des autres et qui déterminent sa façon particulière de réagir à son milieu et aux agents extérieurs.

⁴ Comme le futur CHUM si un jour on en voit la réalisation...

⁵ Klein semble confondre scène et décor.

⁶ Contrairement à celui qui voulait que la terre soit au centre de l'univers.

Claude Courlet, *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG, 2008, 135 p.

Familier à de nombreux lecteurs d'*O&T*, l'ami Courlet, professeur d'économie à l'Université Pierre-Mandès-France de Grenoble, aime bien faire concis. Sa décision de prendre le temps à nouveau de faire court (merci Voltaire) sera appréciée par le lecteur désireux de connaître l'essentiel sur des concepts abondamment utilisés dans la littérature actuelle en sciences régionales dites aussi territoriales comme le veut l'ouvrage qui précède cette recension. En reprenant des concepts maintes fois traités dans ces pages, Claude Courlet insiste sur le fait que de nouvelles exigences concurrentielles s'appuient de nos jours davantage sur des effets relationnels (les fameux réseaux) que sur les traditionnels effets de productivité. Ainsi, il montre que le territoire doit être abordé comme un système social doté de ressources relationnelles et non uniquement comme une simple entité spatiale pourvoyeuse de ressources physiques. Mais, pour s'assurer de bien se faire comprendre, l'auteur offre sa définition d'un territoire. Il y voit à la fois :

_ Un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels que la théorie économique a de longue date associé aux avantages que présentent la diminution des coûts de

transaction et l'existence d'économies externes;

_ Un système de relations économiques et sociales qui conduit au concept de capital social immortalisé par Putman;

_ Un système de gouvernance local (au masculin dans texte)¹.

Le territoire, précise bien Courlet, ne peut se réduire à l'interaction entre les trois dimensions que constituent les économies d'échelle, les coûts de transport et les économies d'agglomération. Au lieu de se voir considéré comme un ensemble de zones, il importe de percevoir le territoire comme un tissu (plus ou moins tricoté serré, comme on dit au Québec). Ce dernier pouvant se distinguer de tout autre par des caractéristiques qui lui sont propres, on doit en conclure que son développement exige des stratégies qui lui sont adaptées.

Dans un chapitre sur l'évolution du corpus théorique entourant la notion de territoire, une section intitulée *Les nouvelles orientations de la théorie de la localisation*, on peut lire que les économistes redécouvrent la géographie à travers la nouvelle géographie économique que l'on doit à P. Krugman². Le grand public connaît davantage ce dernier pour ses chroniques dans le *New York Times* où il s'en est toujours pris avec virulence contre l'ancien locataire de la Maison Blanche que personne ne va regretter. L'auteur souligne que l'un des principaux mérites de Krugman fut de faire le lien entre les économies externes et les agglomérations industrielles régionales d'une part, et le commerce d'autre part. Ce qui aurait pour effet de remettre en question la thèse de la spécialisation flexible qui fait du commerce une variable dépendante du développement industriel. Mais, puisqu'il est question de spécialisation flexible, dans ce même chapitre, il fallait s'y attendre, l'auteur offre une synthèse concise de ce que sont les districts industriels en citant à son tour